



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Juin 2014 n°54

A la DGFIP, c'est déjà les vacances...d'emplois !

Près de 49 emplois vacants en Saône et Loire après la publication des projets de mouvements de mutations !

A l'approche de l'été, la DGFIP prend une bien mauvaise habitude : vider les services des forces qui la font vivre et l'irriguent ! **Ainsi, les projets de mouvements de mutations des catégories B et C révèlent des chiffres de vacances d'emplois absolument catastrophiques.** Aux 2370 postes de catégorie C vacants au niveau national s'ajoutent les 1362 postes vacants d'agents de catégorie B.

En Saône et Loire, malgré l'illusion créée par la création du CSB, ce ne sont pas moins de 49 emplois vacants. Du jamais vu ! Et ce n'est pas près de changer !

En catégorie C, les « vacances » se présentent ainsi :

Dans la filière gestion publique, la Saône et Loire fait partie des 12 directions à 20 postes vacants et plus(-25.4).

Dans la filière fiscale, le département figure parmi les 47 directions qui ont un solde d'agents négatif supérieur à 10 (-10.6) !

En catégorie B :

Dans la filière gestion publique, la Saône et Loire affiche -8.6 emplois...

Dans la filière fiscale, on dénombre 4.3 emplois vacants.

Beau palmarès ! Dont la DG pourra être fière puisqu'il s'agit ni plus ni moins de suppressions d'emplois à peine masquées !

Pour autant, ce n'est pas parce que la quasi-totalité des directions sont en sous effectifs qu'elles sont ouvertes à mutations...

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions ? Ce sont des pans entiers de missions qui sont et seront abandonnées : fusions des SIP, fusions des SIE, fermetures de services au public une demi-journée par semaine, fermetures de trésoreries au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants. D'ailleurs, au dernier **CTL du 15 avril 2014** (voir notre compte rendu), quelques pistes ont été évoquées. Et l'on ne remédiera sûrement pas au mal par l'accumulation de mesures de simplifications. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, mais s'amplifie dangereusement d'année en année, a une influence néfaste sur le fonctionnement des services et l'exécution des missions... Alors que l'attente des chefs de services et des directions en matière de résultats ne varie pas même si elle est pommadée par-ci, par-là d'un discours compassionnel...

Trop c'est trop !

Et pas assez de moyens ce n'est pas suffisant

pour continuer à remplir correctement notre service public des finances ! En découleront donc tous les maux largement évoqués en CHSCT et CTL de stress, pressions diverses et avariées, fatigue, surmenage, sensation d'être débordé et de travailler dans l'urgence... Bref de quoi revoir et revivre le catalogue des risques psycho-sociaux.

D'autant qu'avec de telles politiques de l'emploi supprimé nous ne sommes plus dans le discours préventif d'alerte, **nous sommes aujourd'hui dans le concret, dans le dur !** Plus un seul service n'échappe à cette tare de la politique libérale !

Rappelons-le, notre administration n'a pas été décrétée prioritaire alors que ses missions sont les mieux adaptées pour contribuer au rétablissement des finances publiques ! C'est d'ailleurs le message que nous avons fait passer aux députés locaux...

Dès lors, la CGT Finances Publiques réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins, pourvoir les postes vacants pour le fonctionnement des services et pour que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

Les militants et correspondants locaux CGT Finances Publiques 71 font (ou vont faire) circuler une pétition réclamant le recrutement des deux listes complémentaires Catégories C et B ! Signez-les massivement !

L'action syndicale a payé puisqu'un appel de la liste complémentaire de 500 agents du concours de catégorie C sera réalisé le 15 juin 2014. Un autre serait dans les tuyaux pour l'automne : nous devons amplifier la pression !

D'ores et déjà, nous considérons qu'il est temps de constituer sur le long terme un front de résistance à toutes les mesures qui tentent de porter atteinte à nos métiers.

Pour terminer, en ces temps incertains pour nos emplois et nos missions, nous avons toutefois une certitude : l'emploi laissé vacant par Bruno Bézard, bientôt ex-DGFIP et futur directeur du Trésor, sera très vite comblé par le ministère... Surement encore une question de stratégie !

LIVRET PRATIQUE CHSCT - CGT Finances Publiques 71

La CGT Finances Publiques 71 a édité un livret du CHSCT qui vous permettra de mieux connaître et appréhender les missions et prérogatives de cette instance paritaire.

Vos représentantes CGT ont illustré leur propos par des exemples de leurs actions en Saône et Loire et par des fiches pratiques sur de grands thèmes incontournables.

N'hésitez pas à le demander à vos représentantes CHSCT CGT ou à le télécharger en ligne sur le site internet de la CGT Finances Publiques 71.

LES SIE FONT L'ASSAUT-CICE !

Lors du Comité Technique Local du 13 mars 2014 consacré au Budget départemental, le DDFIP 71 n'avait que très peu goûté notre démonstration « économique »... En effet, nous avons eu l'outrecuidance, en pleine campagne de promotion du CICE par l'administration des finances, de mettre en parallèle les milliards déversés, sans aucun contrôle, dans les poches de ce que nous appellerons sobrement « *le monde de l'entreprise* », et les économies drastiques opérées dans le budget de l'administration des finances. Nous insistions aussi sur le fait que ces largesses et cadeaux aux patronats étaient, quelque part, financés par la réduction des dépenses publiques et aurait donc des conséquences en termes d'emplois et de moyens de fonctionnements pour les missions de contrôles. C'était donc du gagnant-gagnant pour ceux qui réclament moins d'Etat !

LE GAVAGE POSE DE PLUS EN PLUS DE QUESTIONS ÉTHIQUES



Les SIE ont éprouvé et éprouvent encore tout le poids d'une telle mesure politique. Si durant cette période les SIP étaient sur le pont pour ne pas

couler pendant la campagne de réception de l'impôt sur le revenu, les SIE devaient faire face à la procédure de remboursement du CICE. Ainsi, la charge de travail, dans un service déjà bien éprouvé, se révèle très conséquente. A la gestion quotidienne de listes à apurer, des statistiques à rendre s'ajoute le renseignement téléphonique aux comptables et entrepreneurs rendus impatientes par tous les effets d'annonce et le détour d'une note qui prévoit des remboursements sous quinzaine. Bref un beau cadeau pour le MEDEF mais une bien mauvaise surprise pour les agents chargés de mettre en œuvre ce dispositif. Nul doute que la situation économique du pays et notamment l'emploi s'améliorera sous quinzaine.

Une prime pour celui qui retrouve la prime !

A côté de la grosse comm' mise en place pour vanter l'éventée « *Prime d'accueil* », s'est glissée une autre question cruciale qui tient en haleine l'ensemble des agents : **où est passée la « Prime d'intéressement » ?** La question n'est pas sans intérêt. Car même si la CGT n'apprécie que très peu ces dispositifs de primes à la gueule, à la mission, aux résultats, etc. et milite plutôt pour une augmentation générale des salaires, il faut reconnaître que les agents ont pris l'habitude, en ces temps de points d'indice gelés, du rendez-vous avec la prime de mai...ou de juin. Alors nous avons interrogé, à droite, à gauche... La prime d'accueil prenait toute la place dans les calendriers et les annonces et la prime d'intéressement était renvoyée aux calendes grecques. Pour être précis et faire la synthèse des « *retours* » disons que si elle nous est versée ce sera fin juillet-début octobre ! A moins que les « résultats » de cette année ne soient pas à la hauteur des objectifs... La faute aux suppressions d'emplois sûrement..!

Pour nous, c'est perdant-perdant !

Vraiment, on ne nous passe plus rien !

Il y a des trous dans les fonds de tiroirs. D'autant que, si l'on s'intéresse aussi de près à la « *prime accueil* » et que l'on analyse les critères d'attributions, nombre d'agents vont déchanter. Très peu seront les élus à 400 € et nombreux seront celles et ceux à se répartir des miettes. Une vraie usine à gaz donc.

Ce qui démontre tout le bien que pense la CGT Finances Publiques 71 de ces systèmes : une bonne prime (sous réserve des conditions...) s'est toujours

très bon pour la cohésion d'un groupe !

Et ça les Managers de Bercy l'ont bien compris.

Agents en actions !

Nous remercions tous les agents du Site de Mâcon qui ont bien voulu répondre –massivement- **au questionnaire CGT inter-administrations sur le restaurant administratif.**

Pour les retardataires, vous avez jusqu'au 20 juin 2014 pour remplir le document et le retourner aux correspondants locaux (Irène BOUCANSAUD, Lidwine AUBOEUF, Daniel MOULIN).

Vous pouvez aussi signer les **pétitions qui circulent (ou seront mises en circulation prochainement) concernant les mouvements de mutations C et B.** Les pétitions remontent régulièrement au bureau national puis à la centrale.

AGENDA

Vous trouverez ci-dessous **les réunions auxquelles participeront vos représentants CGT Finances Publiques 71.** Si vous avez des sujets ou problèmes à nous faire remonter c'est maintenant !

-5 juin 2014 : groupe de travail CHSCT

-12 juin 2014 : CHSCT

-26 juin 2014 : CTL Rapport d'activité, Tableau de Bord Veille Sociale, etc.

-17/18 juillet 2014 : CAPL Mutations

Un véritable plébi-Site

Un succès et nous vous en remercions !

Notre site a dépassé les 1200 visites en cette fin mai. C'est VOTRE site : continuez à le faire vivre !

Nous l'améliorerons très prochainement.



Tous ensemble



L'actualité syndicale, elle est là :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/71/>